

INFORMATION

La Commune de Liddes renforce son service des constructions

Chères citoyennes, chers citoyens,

À partir du **15 septembre 2025**, la Commune de Liddes bénéficiera du soutien de la Commune d'Orsières pour l'analyse et la gestion des dossiers de construction.

Pourquoi ce changement ?

- **Plus de compétences métier** : ce qui est devenu indispensable en raison de la complexité croissante des exigences légales.
- **Plus d'expertise** : grâce à une équipe formée, vos demandes seront traitées avec davantage de compétences techniques.
- **Garantir la continuité** : les dossiers seront suivis de manière régulière et professionnelle, indépendamment des changements politiques.

Ce qui change

Les collaborateurs de la Commune d'Orsières analyseront les dossiers et apporteront un appui technique au Conseil communal de Liddes.

Ce qui ne change pas

- **Le Conseil communal de Liddes** reste l'autorité compétente pour toutes les décisions.
- **Les procédures, délais légaux et démarches administratives** (via la plateforme econstruction, en vigueur depuis mai 2025) demeurent identiques.
- **Le secrétariat communal de Liddes** reste votre point de contact pour toute question ou orientation.

La Commune de Liddes reste attentive à vos besoins et garantit un service de proximité, en collaboration avec Orsières.

Merci de votre confiance.

Avec nos meilleures salutations,

Le Conseil communal de Liddes